

## **REUNION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023 A 18H00**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 septembre à dix-huit heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de NOSTANG, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN.

Date de convocation de la Commission Administrative : 18 septembre 2023

**Etaient présents :** Jean-Pierre GOURDEN, Nicole NOUAILLE, Suzanne CAROUR, Monique DANIGO  
Marie LE QUINTREC, Yolande LE BIHAN

**Etaient absents :** Lucie KOWAL  
Renée GAIVORT  
Myriam ROSSOLIN,

**Secrétaire de séance :** Suzanne CAROUR

### **2023-CCAS-08**

#### **Organisation du repas des séniors du 29 octobre – Choix du traiteur**

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale convie les plus de 70 ans de la commune autour d'un repas et d'un moment de convivialité le dimanche 29 octobre 2023 midi.

Trois traiteurs ont été consultés pour l'organisation de ce repas : Les traiteurs du Loch, Poulain et Globe Traiteur.

Au regard des menus et des prestations proposés par chacun des 6 prestataires consultés, la Commission administrative propose de retenir le menu de Saveurs et bonheur pour 30.50 € TTC par personne.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, la Commission Administrative :

- VALIDE l'organisation du repas des Séniors ;
- VALIDE la proposition de prestation de Saveurs et Bonheur ;
- AUTORISE Le Maire à signer tous les documents afférents

### **2023-CCAS-09**

#### **DON ET LEG**

VU les articles L 2242-1 du code général des collectivités territoriales

Le CCAS a reçu un don d'une valeur de 60 € de la part de Madame Le Coq Gisèle sous forme de chèque. Le code général des collectivités territoriales prévoit que c'est l'assemblée délibérante qui est compétente pour accepter les dons et legs.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil d'administration :